



- Zone Urbaine Générale : Art UG.2.2.1 et UG.2.2.2**
- Secteur de protection de l'habitation
 - Site de protection des grands magasins
 - Secteur d'incitation à la mixité habitat-emploi
 - Sous-secteur plus favorable à l'emploi
 - Secteurs non soumis à l'article UG.2.2.1

- Zone Urbaine Générale : Art UG.12, UV.12, UGSU.12**
- Voie sur laquelle la création d'accès à un parc de stationnement est interdite



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7ème arrondissement

Jardin du Luxembourg